



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION ECOLOGIQUE

AIDE -MÉMOIRE

Le Syndicat Intercommunal à vocation écologique se propose de recruter un artisan mécanicien en mécanique générale (m/f) à plein temps pour les besoins de son service épuration des eaux usées.

Carrière et statut :

Salarié à durée indéterminée, la rémunération se fera sur base du contrat collectif des ouvriers des communes du sud (carrière B - artisan)

Conditions d'admissibilité :

- disposer des capacités corporelles nécessaires pour l'exercice de la fonction
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (luxembourgeois, allemand et français)
- avoir la capacité de travailler de façon autonome aussi bien qu'en équipe
- être âgé de 19 ans au moins le jour de la nomination provisoire.
- être en possession du permis de conduire B

Conditions d'études :

Les candidats et candidates doivent être détenteurs soit d'un certificat d'aptitude technique et professionnelle (DAP/CATP) **sanctionnant une formation professionnelle dans le domaine demandé**, soit d'un certificat y assimilé en vertu de l'article 46 de la loi du 21 mai 1979 portant organisation de la formation professionnelle et de l'enseignement secondaire technique ainsi que celle de la formation professionnelle continue, soit d'un certificat étranger reconnu équivalent par le ministre de l'Éducation Nationale.

Pièces à joindre à la candidature :

1. Lettre de motivation ;
2. Copie de la carte d'identité ou du passeport ;
3. Extrait récent du casier judiciaire (bulletin 3) ;
4. Copies des certificats et diplômes d'études ;
5. Curriculum vitae détaillé (prière d'indiquer les périodes exactes des études et le cas échéant des emplois occupés antérieurement) ;
6. Photo récente (format passeport)

Le dossier de candidature, muni de toutes les pièces requises, est à adresser au Bureau du SIVÉC, Boîte Postale 49, L-3801 Schifflange, **pour le 30.09.2022 au plus tard.**

Les demandes incomplètes ne peuvent pas être prises en considération.

Le champ d'activité et les tâches du nouveau titulaire sont entre autres définis comme suit

- entretien et réparation des installations techniques de la station d'épuration ainsi que des ouvrages annexes aux réseaux de collecteurs de nos communes membres
- collaboration avec des sous-traitants
- entretien du parc automobile
- gestion du processus d'épuration en collaboration du préposé
- selon plan de travail, le candidat ou la candidate est tenu de travailler les samedis, dimanches et jours fériés ; de travailler en tournée ; d'assurer des permanences

Le candidat ou la candidate devra suivre une formation (26 jours) dans le domaine épuration des eaux usées organisée par l'APSEL et le CNFPC reconnue par l'INAP

Schiffange, le 10.09.2022
Le bureau du Sivec